Amicale des Sapeurs-pompiers
des Montagnes neuchâteloises

Sap'info

2006

Sommaire

Le mot du président	p. 5
Pocès-verbal de la 4ème assemblée générale de l' "ASPMN"	p. 7
Téléthon 2006	p. 11
Feu d'appartement	p. 13
Sauvetage d'une vache	p. 15
Soirée bowling	p. 17

BAR - RESTAURANT
La Cheminée

Spécialités au feu de bois
Restauration chaude jusqu'à la fermeture
Au bar : cocktails et grand choix de whiskys

Rue de la Charrière 91
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 62 87
www.lacheminee.ch

Escalope de foie gras poêlée aux légumes caramélisés

***

Filet de bœuf à la cheminée
Sauce aux morilles
Frites maison et légumes du marché

***

Plateau de fromages

***

Parfait damassine maison

***

Fr. 85.00

Le mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Le mot du Président sera relativement court étant donné que l'assemblée générale n'a pas soulevé de remarques particulières. Le procès-verbal de cette dernière se trouve dans le présent journal.

Tout d'abord Merci aux membres du Comité pour le travail effectué. Merci également aux personnes ayant participé aux différentes manifestations qui selon les échos se sont bien déroulées.

Comme dit lors de l'assemblée générale, le travail du comité s'oriente vers les relations externes de l'amicale et les différents moyens de renforcer les revenus de celle-ci.

Durant l'année, vous recevrez certainement des demandes auxquelles je vous prierais de bien vouloir donner suite.

Le Comité est toujours ouvert à toutes propositions qui, malheureusement, ne sont pas légion.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'une ou à l'autre de nos manifestations, soyez assurés de mes meilleures salutations, à vous ainsi qu'à vos familles.

Le président

Claude-Alain Beutler

FRUTIGER
CONFECTION
mode de vie...

Daniel-Jeanrichard 15
2400 Le Locle
032/931.17.20

TBS
l'imagination technique

camel active
AIGLE
SWITCHER
OXBOW
Wrangler

MARBRERIE
MATHEZ SA

Rue de la Charrière 99
Tél. 032 968 93 38 Fax 032 968 94.09
http://www.marbrerie-mathez.ch

SAMI EQUIPEMENTS AUSRÜSTUNGEN

Matériel protection incendie
Extincteurs
Matériel pour services d'incendie
Habillement professionnels et de sécurité

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH
WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

Moirandat Philippe

Place de la Liberté 6 / CP 36
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35
Tél. privé 032 471 16 76
Fax 032 471 33 36
Natel 079 202 65 87

Procès-verbal de la 4ème assemblée générale de l' "ASPMN"

Mardi 7 mars 2006 à 19h30
au Grand Hôtel des Endroits,
à La Chaux-de-Fonds

Ordre du jour : annexé au présent procès-verbal (Annexe 1)

A 19h37, le Président de l'ASPMN, Monsieur Claude-Alain Beutler, déclare ouverte la quatrième assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers des Montagnes Neuchâteloises. Il souhaite la bienvenue aux membres présents et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Personne ne se manifeste. L'assemblée peut dès lors se dérouler conformément à l'ordre prévu.

1. Appel et nomination de scrutateurs

Monsieur Marc Schafroth a fait circuler une liste des présences, laquelle est annexée au présent procès-verbal (Annexe 2). Il y a vingt-quatre personnes, y compris les membres du comité.

Le Président procède à la nomination des scrutateurs, conformément à l'article 8 des statuts. Sont désignés Messieurs Didier Bühler et Francis Sipp.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2005

Comme à l'accoutumée, le Président propose de renoncer à la lecture du procès-verbal 2005 dans la mesure que celui-ci fait l'objet d'une publication complète dans le journal de l'Amicale. Personne n'y voit d'objection si bien qu'il est à considérer que le procès-verbal en question est accepté à l'unanimité.

3. Correspondance et affaires courantes

Le Président indique que l'intégralité de la correspondance de l'ASPMN peut être consultée sur simple demande. Personne ne se manifeste.

4. Admissions - Démissions - Exclusions - Décès

Au chapitre des admissions, Monsieur Marc Schafroth mentionne la seule demande qui est intervenue depuis la dernière assemblée générale à savoir celle de Monsieur Jacques Della Vedova. Avant même que le dénommé Schafroth termine sa phrase, l'Assemblée générale élit par de pétulantes acclamations le nouveau venu.

Les applaudissements terminés, Monsieur Marc Schafroth mentionne les noms des sept personnes démissionnaires.

Il y a également eu deux décès de membres durant le dernier exercice. Il s'agit de Messieurs Jean-Pierre Bill et Noël Surdez. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Finalement, c'est le caissier, Sylvain Joccallaz, qui énumère le nom des personnes qui n'ont à ce jour pas encore payé leurs cotisations 2005. A l'unanimité, ceux-ci sont exclus par l'Assemblée générale.

Les Annexes 3 et 4 au présent procès-verbal donnent un résumé clair du présent chapitre.

5. Nomination de deux assesseurs

Le Président informe l'Assemblée générale que deux membres du comité ont donné leur démission. Il s'agit de Messieurs Steeve Franchon et Ludovic Stauffer. Le Président remercie ces deux anciens membres pour les excellents services rendus. Ils comptent sur eux pour participer aux activités de l'ASPMN.

Deux personnes se sont proposées pour les remplacer. Avant cela, Monsieur Marc Schafroth demande à l'Assemblée s'il y a d'autres volontaires. Personne ne se manifeste. Monsieur Marc Schafroth indique donc à l'Assemblée que Messieurs Francis Sipp et Jacques Della Vedova ont souhaité intégrer le cercle fermé du comité de l'ASPMN. C'est par une acclamation retentissante que ces deux personnes sont élues.

6. Nomination de membres honoraires

Cette année, deux membres de l'ASPMN ont atteint les trente ans de sociétariat. Le Président appelle donc Messieurs Patrice Giacomini et Jean-Daniel Schindelholz pour leur remettre leur diplôme. Ceux-ci sont spontanément félicités par l'Assemblée.

7. Rapports annuels

a) Président

Monsieur Claude-Alain Beutler félicite une nouvelle fois Messieurs Steeve Franchon et Ludovic Stauffer pour leur travail. Ces derniers ont à nouveau droit à une salve d'applaudissements de l'Assemblée.

S'agissant des manifestations, le Président indique qu'il y a toujours de bons échos qui lui sont rapportés et qu'il n'y a aucun retour négatif. Il demande si des membres ont des idées. Ils peuvent sans autre le contacter.
Messieurs Christian Racordon et Jean-Jacques Flury arrivent à 19 h 45

Le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du comité.

b) Caissier

Selon le trésorier de l'ASPMN, 2005 ne fut pas une année exceptionnelle. Celle-ci se clôture par un déficit de CHF 3'254.60.– Il faut cependant préciser que le loto 2005, qui doit avoir lieu en 2006, n'a pu être entré dans la comptabilité. Pour le surplus, il y a lieu de consulter l'Annexe 5 au présent procès-verbal.

c) Vérificateurs de comptes

C'est Monsieur Xavier Hüther qui lit le rapport à l'assemblée. Monsieur Frédéric Hainard est quant à lui absent. Le 13 février 2006, Monsieur Xavier Hüther s'est rendu chez le Caissier pour vérifier la comptabilité. Celle-ci s'est révélée exacte. Monsieur Xavier Hüther formule cependant trois remarques dont la substance est contenue dans son rapport annexé au présent procès-verbal sous no 6.

Décharge est proposée à l'Assemblée, qui accepte cette proposition à l'unanimité.

d) Budget 2006

Monsieur Sylvain Joccallaz propose un budget à l'Assemblée (annexe 7). Le Président demande s'il y a des remarques ou observations quant à cette proposition de budget. Il n'y a en a pas. Le budget est dès lors accepté à l'unanimité.

e) Cotisations 2006

Le Caissier propose de laisser les cotisations à CHF 25.-,-ce qui est évidemment, en cette période de vaches maigres, acceptée à l'unanimité.

Le Président remercie le Caissier pour la bonne tenue des comptes.

8. Match au loto

Monsieur Marc Schafroth annonce, respectivement rappelle, que le Match au loto de l'Amicale aura lieu le 31 mars 2006. Il propose aux membres présents de prendre quelques affiches pour faire de la publicité. Il propose également des abonnements. Il indique que les affiches ne coûtent rien. Il parle de l'annonce qui paraîtra dans l'Impartial. Il rappelle que le Match au loto est l'un des piliers financiers de la société. Il compte sur les membres pour venir aider à ce Match au loto. Il explique le déroulement du Match au loto.

9. Journal

Monsieur Marco Terranova, responsable de presse de l'ASPMN, indique de manière sibylline qu'il n'a rien à signaler.

Il ajoute tout de même qu'il est à disposition si des personnes souhaitent rédiger quelque article pour notre journal.

Le Président indique le comité n'est pas encore au point quant au nombre de parutions du Journal. Le système doit encore être rôdé. Il faut que chacun trouve ses repères.

10. Divers

Monsieur Marc Schafroth indique qu'il n'a pas de divers.

Monsieur Claude-Alain Beutler, rebondissant sur les commentaires de Monsieur Xavier Hüther, indique qu'il est conscient que les coûts de certaines modifications de l'ASPMN peuvent être sujets à caution. Il indique qu'il sera particulièrement attentif à l'avenir.

Contrairement avec ce qu'il avait indiqué, Monsieur Marc Schafroth évoque la possibilité d'aller ramasser le vieux papier, ce qui peut générer une rentrée financière non-négligeable. Le comité y réfléchira.

Le Président remercie une nouvelle fois Steeve Franchon et Ludovic Stauffer ainsi que les nouveaux membres du comité.

Dans la mesure où plus personne ne prend la parole, le Président lève l'Assemblée à 20h04. C'est à ce moment que Monsieur Jean-Michel Mollier demande la parole. Il remercie l'ASPMN, en particulier les personnes qui ont participé au Téléthon. Il dit que l'Assemblée générale pourrait avoir lieu dans la caserne dans la mesure où il y a un local qui s'y prête.

Monsieur Marc Schafroth, qui n'avait initialement rien à ajouter, indique que les deux membres de l'ASPMN qui s'étaient lancés à l'ascension du Kilimandjaro, ont réussi leur défi, ce qui devrait rapporter environ CHF 4'000.-- au Téléthon.

Monsieur Steeve Franchon demande finalement la parole et remercie tout le comité.

Le Président lève donc, pour la deuxième fois de la soirée, l'Assemblée, à 20h07.

Ainsi fait à La Chaux-de-Fonds en un exemplaire le 3 mai 2006, sur la base des notes personnes du soussigné.

Jean-Marie Röthlisberger

Annexes :

1. Ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ASPMN du 7 mars 2006.
2. Liste des présences.
3. Liste des "Demande d'adhésion ", " Démissions " et " Décès ".
4. Liste des membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers des Montagnes Neuchâteloises.
5. Comptabilité 2005.
6. Rapport des vérificateurs des comptes.
7. Budget 2006.

Téléthon 2006

Cher(e)s ami(e)s pompiers,

La liste des manifestations 2006 annonce le Téléthon pour les 1er et 2 décembre. Malheureusement, un document qui nous est parvenu il y a quelques jours, nous informe que l'édition 2006 se déroulera les 8 et 9 décembre.

Comme vous le savez, cette manifestation nécessite beaucoup de temps afin de mettre sur pied les animations. Pour certains d'entre vous, connaître les dates longtemps à l'avance est utile pour planifier les congés. C'est pour cette raison que nous vous communiquons cette modification très rapidement.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre soutien et votre aide pour que cette nouvelle édition soit encore plus conséquente.

Surtout, n'oubliez pas le

Téléthon 2006, c'est les 8 et 9 décembre.

ÉLECTRICITÉ
STEEVE RANCHON Sàrl
BREVET FÉDÉRAL

COURANT FORT
DÉPANNAGE
TÉLÉPHONE
PARATONNERRE
DÉTECTION INCENDIE

LA COMBE-JEANNERET 3
2400 LE LOCLE
TEL 032.932.30.01
FAX 032.932.30.02
NAT 078.738.40.01

Vendre, louer, gérer vos biens immobiliers :
c'est notre métier !

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Rue Jardinière 87
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032-910.92.22

Gérance et courtage d'immeubles, administration de PPE

QUALITÉ DU BOUCHER

GRUNDER S.A.
boucherie-charcuterie

Place du Marché - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 968 35 40 - Fax 032 968 33 57

A votre service depuis 1945

Feu d'appartement

Le vendredi 14 avril 2006 à 00 h 59, le SIS des Montagnes neuchâteloises est alarmé pour un dégagement de fumée dans un appartement situé au 2ème et 3ème étage d'un immeuble de La Sagne. Le chef de section se rend sur place avec 4 hommes et 5 véhicules. Les Pompiers du secteur sont également dépêchés sur les lieux.

Sur le lieu, tous les locataires de l'immeuble ont étés évacués. A l'intérieur dudit appartement, une fumée grisâtre suinte par les interstices de l'entre étage. Après avoir effectué une recherche au moyen de deux caméras thermiques, le plafond de la cuisine ainsi que celui du corridor de l'étage inférieur sont démontés. Le sol en carrelage posé sur une chape flottante, de l'étage supérieur est également cassé. Les poutres de soutien sont ainsi mise à la lumières. Ces dernières se consument tranquillement. Elles sont étayées afin de sécuriser les lieux ainsi que les intervenants. Les poutres sont refroidies au moyen d'eau. Les intervenants ont travaillé sous protection de la respiration en raison de la fumée et de la poussière dégagée par les travaux de démontage. L'origine du sinistre n'étant toujours pas connu, le mur en brique rouge entourant le tube de cheminée est également cassé. C'est là que les intervenant découvrent que l'isolation se consumant également, elle a transmis le feu aux poutres.

La collaboration entre les hommes du poste permanent et les homme du lieu a été de bonne qualité. C'est dans le calme et en se complétant que chacun a effectué sa mission.

A 07 h 15, tout le personnel rentre en caserne. La remise en état du matériel se fait immédiatement puis après avoir pris le petit-déjeuner, chacun retrouve son lit pour un repos bien mérité. Les pompiers du lieu sont resté sur place pour la surveillance des lieux.

Marc Schafroth

Têtes multibroches
FAZ

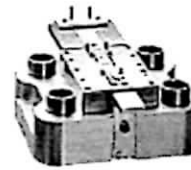

Etampes
Découpages
Travaux sur presse

Frappe de cadrans

Jeanrenaud SA

Alexis-Marie Piaget 72
2305 La Chaux-de-Fonds
☎ 032 / 967 95 00
🖷 032 / 967 95 10

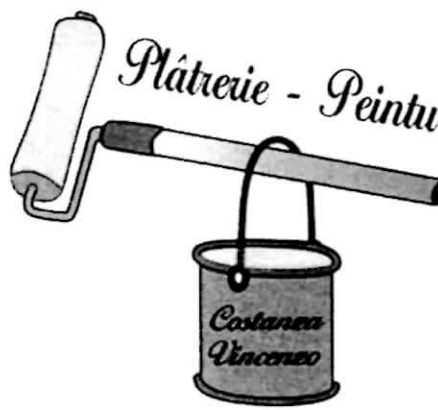

Plâtrerie - Peinture

Costanza
Vincenzo

Parc 81
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél/Fax 032 913 04 20
Natel 079 657 61 06

Sauvetage d'une vache

Lundi 8 mai 2006 à 15h09, les hommes en service au poste permanent du SIS sont alarmés pour porter secours à une vache tombée dans une fosse à purin, à La Basse-Ferrière.

L'officier de piquet, le chef de section et deux hommes se rendent sur place au moyen du pionnier lourd et d'un véhicule léger. Sur site, deux officiers des pompiers de La Ferrière nous attendent en compagnie de l'agriculteur.
La vache, bête portant et prête au vêlage, à glissé dans la fosse, par

l'orifice se trouvant sur le chemin du retour à l'étable. Le lisier est d'une profondeur d'environ 1, 50 mts

Un homme est demandé sur place en renfort, avec un camion tonne-pompe et du matériel pour la ventilation. Une entreprise de maçonnerie est mise en pré-alarme, en prévision de l'agrandissement de l'orifice.

Deux hommes, sous protection de la respiration et combinaison lourde pénètrent dans la fosse. Ils sont chargé de sangler l'animal au moyen d'élingues. Malgré la tenue imposante des intervenants, le bovidé est resté calme durant toute l'intervention. Sangler l'animal n'a pas été chose facile, il ne faut pas qu'une chute soit possible lors de l'évacuation et la tétine tendue du fait que l'animal est portant ne facilite pas la tâche pour la mise en place des sangles.

Une fois l'animal sanglé, la grue du pionnier est mise en action. A l'aide de ce précieux moyen de relevage, l'animal est dégagé de sa piètre geôle. A 17h06 l'animal est hors de

la fosse. Libérée de ses attaches, la vache est lavée au moyen d'un jet à haute pression puis elle est reconduite à sa place, dans l'étable. Restée calme tout au long de l'intervention, elle s'est rapidement mise à manger.

La section montante au poste permanent s'occupe du rétablissement, fort odorant, du matériel utilisé lors de cette intervention.

App. Schafroth Marc

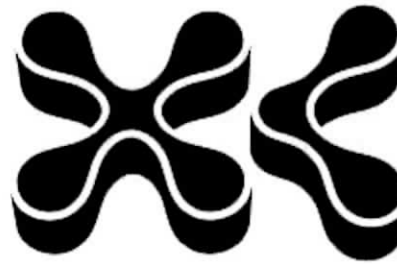

XL BOWLING

18 pistes - Restaurant - Squash
Billards - Salle de jeux - Bar

BON *Pour une partie gratuite*

Valable du LUNDI au JEUDI jusqu'au: **30.07.07**
(A l'exception des jours fériés et des veilles de fêtes)

Amicale des Sapeurs-pompiers

50, rue L.-J.-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 925 96 24
http://www.xlbowling.ch

CAROSSERIE DU JURA

Francesco Buccieri
Rue Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 93 92

Soirée Bowling

Samedi 6 mai 2006, la traditionnelle soirée bowling, qui depuis 2005 a remplacé la sortie cartes et boules, s'est déroulée au XL Bowling.

12 personnes se sont inscrites. 11 ont participées au tournoi, le soussigné ayant suivi le déroulement du jeu, renonçant au jeu.

Chaque participant a joué deux parties, selon les règles en vigueur au XL Bowling. Le plus haut score remporte le tournoi.

C'est dans la bonne humeur et avec beaucoup d'humour que chacun a pris part à cette soirée sympathique où la seule victoire est le plaisir du jeu.

Le classement est le suivant :

1er	D. Cattin	249 pts
2ème	T. Hild	240 pts
3ème	S. Chanez	230 pts
4ème	R. Bonorat	225 pts
5ème	G. Ruchet	207 pts
6ème	M. Terranova	198 pts
7ème	F. Bouquet	180 pts
8ème	P. Giacomini	169 pts (2 stricks)
8ème	S. Franchon	169 pts (0 stricks)
10ème	Ch. Huguenin	165 pts
11ème	O. Floc'h	130 pts

Au terme du tournoi, les participants se sont retrouvés au restaurant pour un repas bien mérité. Copieux et en suffisance, le menu a satisfait chaque personne. La soirée s'est poursuivie à la salle de jeu et encore plus loin et plus tard pour certains.

C'est un réel plaisir d'organiser une animation quand tout se déroule dans des conditions comme celle de cette belle soirée. Je donne déjà rendez-vous a chacune et chacun l'année prochaine pour une nouvelle soirée bowling.

Pour le comité ASPMN

M. Schafroth

Adresses utiles

ASPMN
Case postale 1331, 2301 La Chaux-de-Fonds

Claude Alain Beutler président
Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 96 22

Bruno Cattaneo vice-président
Georges-Perrenoud 11, 2400 Le Locle, tél. 032 931 36 34

Sylvain Joccallaz caissier
Le Corbusier 20, 2400 Le Locle, tél. 032 913 12 35
joccallaz@swissonline.ch

Jean-Marie Röthlisberger secrétaire aux verbaux
Grand Rue 40, 2400 Le Locle, tél. 032 913 53 23
jean-ma@caramail.com

Marc Schafroth secrétaire correspondance
Crêtets 141, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 926 00 44
marcassin@swissonline.ch

Olivier Floc'h ministre des sports
Champ-du-Nord 80, 2416 Les Brenets, tél. 032 931 08 31
famille.olivier.floch@bluewin.ch

Marco Terranova responsable du journal
Progrès 39, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079 772 40 08
m.terranova@berset-gerance.ch

Francis Sipp assesseur
Balance 8, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 535 47 15
francis.sipp@mac.com

Jacques Della Vedova assesseur
Leopold-Robert 114, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 078 791 53 56
jdellavedova@hispeed.ch

Amicale des Sapeurs-Pompiers des Montagnes neuchâteloises
Rue du Châtelot 9
Case postale 1331
2301 La Chaux-de-Fonds